

Dr Denis ERNI  
Boîte Postale 408  
1470 Estavayer-le-Lac  
0041 79 688 34 30  
[denis.erni@a3.epfl.ch](mailto:denis.erni@a3.epfl.ch)

Personnel & recommandé  
Ministère Public Confédération  
Procureur Général  
Michael Lauber  
Taubenstrasse 16  
3003 Bern

Estavayer-le-Lac, le 8 décembre 2017  
[http://www.swisstribune.org/doc/171208DE\\_ML.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/171208DE_ML.pdf)

## MESURES D'EXTRÊME URGENCES REQUISES

Monsieur le Procureur Général de la Confédération,

Je me réfère à ma plainte<sup>1</sup> du 25 novembre 2017 adressée : à qui de droit

Je vous avais posé la question d'établir l'Autorité qui a la compétence de faire respecter les droits fondamentaux garantis par la Constitution fédérale face aux relations cachées qui lient les avocats, membres de confréries, aux Tribunaux.

Apparemment ce courrier a déclenché des représailles<sup>2</sup> de la part d'une ado rebelle, Madame Sonia BULLIARD GRASSET que je publie sur internet.

J'ai déposé une nouvelle plainte<sup>3</sup> pénale, mais en exigeant cette fois des mesures de protection d'extrêmes urgences, voir courrier<sup>4</sup> annexé adressé au Président de l'Assemblée fédérale.

Si au Parlement, on ne tolère pas un Yannick BUTTET qui a des gestes déplacés, on doit encore moins tolérer des élus qui abusent de leur pouvoir pour permettre à des professionnels de la loi d'échapper à la justice avec les relations qui les lient aux Tribunaux.

Je vous remercie de prendre note de cette démarche et d'apporter de votre côté les mesures nécessaires pour mettre fin à ce scandale nettement plus grave que le comportement de Yannick BUTTET.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur Général de la Confédération, mes salutations cordiales

  
Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes : [http://www.swisstribune.org/doc/171208DE\\_ML.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/171208DE_ML.pdf)  
Annexe : ment

<sup>1</sup> [http://www.swisstribune.org/doc/171125DE\\_AF.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/171125DE_AF.pdf)

<sup>2</sup> [http://www.swisstribune.org/doc/171208DE\\_TB.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/171208DE_TB.pdf)

<sup>3</sup> [http://www.swisstribune.org/doc/171208DE\\_AF.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/171208DE_AF.pdf)

<sup>4</sup> [http://www.swisstribune.org/doc/171208DE\\_DB.pdf](http://www.swisstribune.org/doc/171208DE_DB.pdf)